

### collectes des déchets décalées

Compte tenu des lundi 21 avril, jeudis 1er mai, 8 mai et 29 mai 2023, jours fériés, les collectes sont ainsi décalées :  
collecte du mercredi 23 avril : reportée au jeudi 24 avril  
collecte du vendredi 25 avril : reportée au samedi 26 avril  
collecte du vendredi 2 mai : reportée au samedi 3 mai  
collecte du vendredi 9 mai : reportée au samedi 10 mai  
collecte du vendredi 30 mai : reportée samedi 31 mai

### Atelier numérique senior

Devant l'intérêt suscité par les ateliers numériques proposés par Synapse 3i tant en ce qui concerne le pack smartphone que le pack ordinateur, une nouvelle réunion d'information aura lieu le **mardi 13 mai 2025, à 9h30** en la salle des mariages de la mairie.



## Le Lien

n°110 - le 08 avril 2025

site internet : [www.ville-allonville.fr](http://www.ville-allonville.fr)

page Facebook : Mairie Allonville

### Budget participatif du Département

Le département reconduit son budget participatif ; la thématique retenue cette année est celle de la transition écologique.

Parmi les quelques 100 propositions déposées, le projet présenté par la commune d'ALLONVILLE a été retenu. Il s'agit d'un poulailler respectant les enjeux du développement durable, et destiné à recycler les aliments non consommés par les enfants du périscolaire, et avec leur concours.

Son implantation est prévue derrière la mairie à proximité des locaux du périscolaire. Ce projet est complété par l'installation de 2 boîtes à dons : l'une dédiée plus spécifiquement au jardinage, l'autre pouvant être appelée « boîte à tout ».

A compter du 6 avril, et jusqu'au 18 mai 2025, tous les habitants de la Somme, âgés de plus de 10 ans, pourront voter par internet pour leurs 3 projets préférés à partir de l'adresse suivante :

[je.participe.somme.fr](http://je.participe.somme.fr)

Nous comptons sur vous !!!



### **MéTRO 39 – Dimanche 4 mai 2025**

Après le succès rencontré en 2024, la « méTRO 39 » est reconduite.

Vous trouverez dans le flyer ci joint le détail des activités proposées par notre village et le déroulement de cet événement convivial.

La participation est gratuite et l'inscription est recommandée.

### **Bennes à déchets verts**

Mise à la disposition des communes rattachées à l'intercommunalité d'Amiens Métropole, cette benne, dédiée **UNIQUEMENT** aux habitants, est comme son nom l'indique réservée ... aux déchets verts : produits de la tonte essentiellement.

Pour les petits branchages issus de la taille des haies, lorsque celle-ci est autorisée, il est important qu'ils soient coupés afin de ne pas obstruer la benne. Les cendres, les grosses branches, voire les troncs d'arbres, sont formellement proscrits.

L'usage de cet équipement constitue un service rendu par Amiens Métropole à ses communes partenaires.

Cette benne, très fréquentée, semble donc appréciée des allonvillois. Il serait dommage qu'une mauvaise utilisation puisse remettre en cause ce service.

### **Taille des haies**

Afin de préserver la biodiversité, et plus particulièrement de favoriser la nidification, la taille des haies est, pour les particuliers, déconseillée du 15 mars au 31 juillet.

(Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales)

### **Conciliateur de justice**

Prochaine permanence du conciliateur de justice : mardi 6 mai 2025 à 17h00, à la mairie. Sur rendez-vous uniquement.

### **Urbanisme**

Prochaine permanence de l'instructrice des actes d'urbanisme d'Amiens Métropole : mercredi 18 juin 2025, de 9h30 à 12h à la mairie.